

COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

469 Route du Bandoire - 46140 SAINT - VINCENT - RIVE - D'OLT

maître d'ouvrage



RESTAURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Amélioration énergétique

Mise aux normes de sécurité incendie et accessibilité PMR

469 Route du Bandoire - 46140 SAINT - VINCENT - RIVE - D'OLT

Dossier de Consultation des Entreprises – Septembre 2024

Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P

Lot 06 – Plâtrerie – Plafonds et Isolation

ARCHITECTE.DPLG – Karine MOUYSSAC-ESNAULT

239, rue de l'Ecluse - 46140 DOUELLE - tél. : 05.65.30.16.94

Email : karine.mouyssac-esnault@wanadoo.fr

BET FLUIDES – BET LIONEL CARCY

75 route des Truffiers - 46230 FONTANES – tél. : 06.21.07.03.49

Email : betlionelcarcy@free.fr

ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION AM ECO CONSTRUCTION

618, avenue Edouard Herriot - 46000 CAHORS . tél : 06.18.14.35.30

Email : amar.merghache@sfr.fr

BET STRUCTURE – SARL ZANI INGENIERIE BETON

4 rue Marcel Pagnol – 47510 FOULAYRONNES - tél. : 05 53 66 80 55

Email : cabinetzani@wanadool.fr

LOT 06 – PLATRERIE – PLAFONDS ET ISOLATION

SOMMAIRE DU CCTP

CHAPITRE A - DISPOSITIONS GENERALES **3**

A.0 Généralités	3
A.1 Obligations de l'entreprise	3
A.1.1 Connaissance des lieux	3
A.1.2 Qualifications	3
A.1.3 Responsabilités.....	3
A.1.4 Sécurité et Protection de la Santé des Travailleurs	3
A.1.5 Autorisations	4
A.1.6 Nuisances	4
A.1.7 Vérifications	4
A.1.8 Dossier de chantier.....	4
A.1.9 Qualité des ouvrages.....	4
A.1.10 Réservations - Scellements - Calfeutrements	4
A.1.11 Mesures conservatoires.....	4
A.1.12 Organisation du chantier	4
A.1.13 Approbation de plans - plans d'atelier et de chantier	4
A.1.14 Interfaces - limites de prestation.....	5
A.1.15 Contraintes sanitaires liées au COVID-19 Nettoyage désinfectant	5
A.2 Spécifications techniques générales	5
A.2.0 Documents de référence	5
A.2.1 Prestations de l'entrepreneur	6

CHAPITRE B - SPECIFICATIONS TECHNIQUES DETAILLEES **7**

06.1 DEMOLITION	7
06.1.01 Démolition des plafonds.....	7
06.1.02 Démolition de cloisons.....	7
06.1.03 Dépose soubassement bois	7
06.2 OUVRAGE EN "PLATRE SEC"	8
06.2.01 Cloisons de doublage 120 + BA13 AQUAPANEL avec isolant	8
06.2.01 VARIANTE - Cloisons de doublage 120 + BA13 AQUAPANEL avec isolant bois.....	9
06.2.02 Cloisons de doublage 140 + BA13 AQUAPANEL avec isolant	9
06.2.02 VARIANTE - Cloisons de doublage 145 + BA13 AQUAPANEL avec isolant bois.....	10
06.2.03 Doublage en plaque sur ossature.....	11
06.2.03 VARIANTE - Doublage en plaque sur ossature	12
06.2.04 Cloison 100mm type 98/48 KNAUF	13

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

06.2.05 Coffres d'habillage et soffites	13
06.2.06 Pose de blocs portes.....	13
06.2.07 Habillage des bâti supports	14
06.2.08 Raccords divers	14
06.3 PLAFONDS ET FAUX-PLAFONDS	14
06.3.01 Plafonds en plaque de plâtre EI 60.....	14
06.3.01 VARIANTE - Plafonds en plaque de plâtre EI 60	15
06.3.02 Faux plafond acoustique type "ULTIMA OP"	15

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

CHAPITRE A - DISPOSITIONS GENERALES

A.0 Généralités

Les travaux seront exécutés en conformité avec les spécifications et règlements techniques à la signature des marchés :

- DTU, normes AFNOR, règles professionnelles, prescriptions des fabricants.

Les calculs d'exécution seront conduits conformément aux règles des :

- DTU en vigueur au moment de la consultation,
- Prescriptions particulières du BET.
- Prescriptions particulières du Contrôleur Technique.

A.1 Obligations de l'entreprise

A.1.1 Connaissance des lieux

L'entreprise s'engage au titre de son marché en toute connaissance de cause et en particulier pour :

- Les modalités d'accès au chantier compte tenu des possibilités de circulation et de stationnement,
- Les sujétions des règlements administratifs en vigueur se rapportant à la sécurité sur le domaine public,
- Les contraintes liées à la topographie et à l'état du terrain à son environnement, à la conception du projet à réaliser.

Elle ne pourra arguer d'erreurs ou d'omissions pour être dispensée d'exécuter les travaux entrant dans le cadre normal du bon achèvement de sa prestation, ou s'en prévaloir pour prétendre à des suppléments au prix global et forfaitaire.

A.1.2 Qualifications

L'entreprise devra justifier de sa qualification professionnelle : QUALIBAT, QUALIFELEC, répertoire des métiers etc. ou équivalent.

A.1.3 Responsabilités

L'Entreprise est responsable des dégradations causées sur les propriétés et bâtiments voisins, sur la voie publique, ainsi que de tous accidents matériels ou corporels du fait de ses travaux.

A.1.4 Sécurité et Protection de la Santé des Travailleurs

Le chantier est soumis aux dispositions de la Loi n° 93.1418 du 31 Décembre 1993 et des textes pris pour son application.

Les principes généraux de prévention nécessaires à l'intégration la plus large possible de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail aussi bien dans leurs propositions de prix que lors de l'exécution des travaux sont les suivants :

- Eviter les risques.
- Evaluer les risques qui ne peuvent être évités.
- Combattre les risques à la source.
- Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la Santé.
- Tenir compte de l'état d'évolution de la technique.
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux.
- Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants.
- Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle.
- Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

A.1.5 Autorisations

L'entreprise devra obtenir l'autorisation des administrations compétentes pour :

- La signalisation et la possibilité de chargement du déchargement de camions sur le domaine public,
- L'utilisation des lieux de décharges.

En règle générale, toutes autorisations administratives nécessaires à l'organisation et à la réalisation des travaux.

A.1.6 Nuisances

L'entreprise est tenue de se conformer aux règlements en vigueur pour la lutte contre les bruits.

Elle devra le nettoyage permanent des voies publiques ou privées au droit des accès des chantiers, des abords, ainsi que leurs remises en état en fin de chantier.

A.1.7 Vérifications

L'entreprise doit la vérification de toutes les cotes et dessins et s'assurer de leur concordance.

A.1.8 Dossier de chantier

L'entreprise tiendra à la disposition du Maître d'œuvre, et sur le chantier, tous les documents graphiques et dactylographiques concernant ses travaux.

A.1.9 Qualité des ouvrages

Les ouvrages seront exécutés en conformité avec les règles de l'art. Le Maître d'œuvre se réserve le droit de faire procéder à la reprise des ouvrages défectueux et ne correspondant pas aux résultats escomptés, tant au point de vue esthétique que technique.

A.1.10 Réservations - Scellements - Calfeutrements

L'entreprise de gros œuvre doit toutes les réservations et passages, la mise en œuvre des fourreaux, tasseaux, ancrage, douilles etc. nécessaires à tous les corps d'état à conditions que les renseignements, dimensions et emplacements, soient donnés en temps utiles.

Dans le cas contraire l'exécution de ces ouvrages, sera obligatoirement réalisée par l'entreprise de gros œuvre à charge des lots intéressés déclarés défaillants.

Toutes les entreprises doivent les rebouchages et les scellements demandés, les enduits de finitions étant réalisés, suivant leurs natures, par les lots concernés.

A.1.11 Mesures conservatoires

L'entreprise doit pour ce qui la concerne la protection des matériaux et des ouvrages existants conservés et ceux en cours de réalisation par tous moyens appropriés et pendant toute la durée des travaux.

A.1.12 Organisation du chantier

L'entreprise de gros œuvre doit l'installation et l'entretien, pendant toute la durée du chantier, d'un baraquement à usage de bureau, chauffé et équipé en électricité et téléphone.

L'équipement intérieur comprendra au minimum; une grande table avec des bancs pour 10 personnes, des casiers pour le rangement des dossiers, des panneaux muraux pour l'affichage de l'ensemble des plans du projet.

A.1.13 Approbation de plans - plans d'atelier et de chantier

Après passation des marchés, et en cours d'exécution, l'Entrepreneur du présent lot soumettra à approbation ses plans d'atelier et de chantier (P.A.C) aux Concepteurs et au bureau de contrôle.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

Ils seront tenus à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux et des changements intervenus, ils doivent avoir reçu visa des concepteurs et du bureau de contrôle, avant tout commencement d'exécution.

L'approbation des dits documents ne libérera pas l'entrepreneur de sa responsabilité pour erreurs de toutes natures, ni en cas de non-respect de ceux fournis par le ou les concepteurs.

Les documents seront fournis par l'entrepreneur en 4 exemplaires pour approbation et 4 exemplaires des documents définitifs après approbation.

A.1.14 Interfaces - limites de prestation

Les entreprises ont le devoir de prendre connaissance de la totalité des pièces écrites du dossier de consultation. Elles ne pourront, en aucun cas, ni à aucun moment, faire état de ne pas les avoir consultés et de les ignorer, pour éluder leurs obligations en matière de prestations.

L'entrepreneur du présent lot devra prévoir, à sa charge, tous les travaux nécessaires à une parfaite exécution de l'ensemble des ouvrages.

Au moment de l'établissement des plans d'exécution et de la réalisation des travaux, conformément aux prescriptions du CCAP, l'entrepreneur du présent lot devra prendre en contact avec tous les adjudicataires des autres lots, afin d'arrêter avec eux, dans le détail, les dispositions communes à adopter, en ce qui concerne la réalisation de leurs ouvrages respectifs.

A.1.15 Contraintes sanitaires liées au COVID-19 Nettoyage désinfectant

- Suite aux événements liés à la crise sanitaire du COVID-19, à ce jour les contraintes imposées par le guide OPPBTP sont à prendre en compte dans la remise de votre offre.
- Ces contraintes sont soumises dans le temps aux mesures gouvernementales qui seront prises en la matière.
- Le titulaire du présent lot devra dans le cadre des préconisations de nettoyages des locaux destinés aux personnels du chantier, pendant la période de l'épidémie de la COVID 19 assurer une prestation de nettoyage désinfectant.
Cette prestation sera à prévoir sur l'ensemble de la durée de chantier, suivant planning joint au dossier d'appel d'offre
- Les nouvelles règles seront fixées en accord avec le Coordonnateur Sécurité, seul décisionnaire et responsable de la sécurité sur le chantier.
- Les clauses viennent se rajouter aux clauses initialisées du marché sans modification de ces dernières

A.2 Spécifications techniques générales

A.2.0 Documents de référence

Les travaux seront conformes aux dispositions des notes générales communes à l'ensemble des corps d'état.

Les matériaux, éléments ou ensembles traditionnels envisagés doivent satisfaire les normes françaises homologuées ainsi que les dispositions des documents techniques unifiés.

Font référence d'une manière non limitative:

DTU 20.1	Ouvrages en maçonnerie de petits éléments parois et murs.
DTU 23.1	Parois et murs en béton banchés.
DTU 25.1	Enduits intérieurs au plâtre.
DTU 25.222	Plafonds fixés. Plaques de plâtre à enduire. Plaques de plâtre à parement lisse.
DTU 25.232	Plafonds suspendus. Plaques de plâtre à enduire. Plaques de plâtre à parement lisse directement suspendues.
DTU 25.31	Ouvrages verticaux de plâtrerie ne nécessitant pas l'application d'un enduit plâtre.
DTU 25.41	Ouvrages en plaques de parement en plâtre.
DTU 25.42	Ouvrages et complexes d'isolation thermique. Plaques de plâtre et polystyrène expansé.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

DTU 25.51	Travaux de plafond en staff.
DTU 27.1	Revêtement par projection pneumatique de fibres minérales avec liant.
DTU 58.1	Mise en œuvre de plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale, en panneaux dérivés du bois et en métal.

Avis techniques du CSTB GS 9, cloisons et contre-murs en plâtre.

Les règles et les recommandations professionnelles (Textes généraux du CSTB, etc...)

Les C.P.C., C.C.S. et C.C.T.G. applicables aux marches de Travaux publics.

Les ouvrages ou systèmes non traditionnels, devront bénéficier d'un avis technique du CSTB pour les chantiers neufs ou les chantiers de réhabilitation.

A.2.1 Prestations de l'entrepreneur

L'entrepreneur titulaire du présent lot devra :

- La fourniture et la mise en œuvre des matériaux dont les types et caractéristiques sont décrits ci-après.
- Communication au Maître d'œuvre des résultats d'essais et d'agréments.
- Toutes interventions, même de courte durée, pour assurer la coordination.

En prenant possession du chantier, l'entrepreneur doit vérifier si les indications qu'il a fournies ont bien été respectées : dans le cas contraire, il devra donner les indications nécessaires à l'entreprise intéressée pour que celle-ci corrige ses erreurs.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

CHAPITRE B - SPECIFICATIONS TECHNIQUES DETAILLEES

06.1 DEMOLITION

06.1.01 Démolition des plafonds

Métrés : au m².

Localisation

- Suivant indications des plans Etat des Lieux et après visite obligatoire sur place.
- L'ensemble des plafonds et faux plafonds salle du conseil municipal, bureau du maire, espace mairie, archives, sanitaire et dégagement et sas.

Nature de l'ouvrage

- Démolition de plafonds en plaques de plâtre plats, caissons, faux plafonds, joues verticales, plafonds en bois compris ossatures et tous les ouvrages incorporés (gaines électriques, trappe, etc...)
- Etaiements et protections nécessaires des ouvrages existants conservés
- Enlèvement des gravats aux décharges publiques
- Toutes sujétions incluses

06.1.02 Démolition de cloisons

Métrés : au m².

Localisation

- Suivant indications des plans Etat des Lieux et après visite obligatoire sur place.
- L'ensemble des cloisons de distribution,
- En général l'ensemble des cloisons suivant plans d'état des lieux et plans du projet

Nature de l'ouvrage

- Démolitions à la pioche et à la masse de cloisons hourdées au mortier, ou au plâtre les cloisons en plaques de plâtre et ossature, les cloisons bois vitrées compris enlèvement des menuiseries incorporées, plinthes, tubes électriques, faïences,...etc.
- Protection des ouvrages conservés.
- Il sera veillé à ne pas ébranler les parties adjacentes à conserver, qui seront délimitées au préalable par un tracé.
- Evacuation et traitement des déblais et gravats suivant la réglementation en vigueur.
- Toutes sujétions incluses
- Sujétions particulières : sont dus au titre du présent article tous raccords nécessaires.

06.1.03 Dépose soubassement bois

Métrés : au ml.

Localisation

- Suivant indications des plans et après visite obligatoire sur place
- L'ensemble des soubassements en bois dans les locaux de mairie.

Nature de l'ouvrage

- Démolition des habillages soubassements en bois (lambri) sans soins ni récupération.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

- Compris dépose des ossatures et plinthes.
- Sujétions particulières : sont dus au titre du présent article tous raccords nécessaires
- Protection des ouvrages conservés
- Il sera veillé à ne pas ébranler les parties adjacentes à conserver, qui seront délimitées au préalable par un tracé.
- Evacuation des gravats en décharge adaptée et suivant réglementations en vigueur.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.

06.2 OUVRAGE EN "PLATRE SEC"

06.2.01 Cloisons de doublage 120 + BA13 AQUAPANEL avec isolant

Métrés : au m².

Localisation

- Suivant indications des plans.
- L'ensemble des doublages des murs extérieurs des locaux de mairie,

Nature de l'ouvrage

- Doublage thermo-acoustique système **AQUAPANEL** de chez **KNAUF** ou équivalent,
- Sur toute la hauteur, jusqu'en sous face de la couverture
- ► Ossature
- Ossature métallique par montants et rails Stil M48 / M70 / M90 ou équivalent.
- Montants simples ou montants doublés dos à dos, entraxe suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Au-delà de la hauteur maximum correspondant à l'ossature mise en œuvre, une patte à scellement sera utilisée pour relier le mur et l'ossature.
- Parement 1 plaque **BA13 AQUAPANEL** suivant la localisation
- Les plaques seront prolongées de 10cm au-dessus des plafonds
- Etanchéité à l'air entre le rail bas et le sol assuré par interposition d'un ruban mousse.
- Joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.
- Joint mastic acrylique contre les menuiseries
- Le pied de cloisons sera protégé par un rail plastique en "U" de section identique cloison.
- En pièces humides, il sera interposé, entre le sol et le rail, un mastic du type BOSTIK P 30.41 et feuille de polyane épais.
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- ► Isolation
- Isolation par panneaux de verre semi rigide type **GR 32** roulé revêtu Kraft de chez **ISOVER** en **120mm** d'épaisseur ou similaire **sur toute la hauteur**
- **Coefficient R=3,15m²C/W.**
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et du DTU
- Confection des joints par bandes autocollantes
- ► Particularités
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux : Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés à l'initiative et charge du présent lot.
- Compris sujétions d'habillage des tableaux, linteaux et tablettes compris tous renforts, meubles salle d'eau, etc... nécessaires suivant plans et caractéristiques du projet.
- Traitement des embrasures.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

06.2.01 VARIANTE - Cloisons de doublage 120 + BA13 AQUAPANEL avec isolant bois

Métrés : au m².

Localisation

- Suivant indications des plans.
- L'ensemble des doublages des murs extérieurs des locaux de mairie,

Nature de l'ouvrage

- Doublage thermo-acoustique système **AQUAPANEL** de chez **KNAUF** ou équivalent,
- Sur toute la hauteur, jusqu'en sous face de la couverture
- ► **Ossature**
- Ossature métallique par montants et rails Stil M48 / M70 / M90 ou équivalent.
- Montants simples ou montants doublés dos à dos, entraxe suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Au-delà de la hauteur maximum correspondant à l'ossature mise en œuvre, une patte à scellement sera utilisée pour relier le mur et l'ossature.
- Parement 1 plaque **BA13 AQUAPANEL** suivant la localisation
- Les plaques seront prolongées de 10cm au-dessus des plafonds
- Etanchéité à l'air entre le rail bas et le sol assuré par interposition d'un ruban mousse.
- Joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.
- Joint mastic acrylique contre les menuiseries
- Le pied de cloisons sera protégé par un rail plastique en "U" de section identique cloison.
- En pièces humides, il sera interposé, entre le sol et le rail, un mastic du type BOSTIK P 30.41 et feuille de polyane épais.
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- ► **Isolation**
- Isolation par panneaux de fibre de bois de type **ISONAT.PLUS 55 FLEX H** de chez **ISONAT** ou techniquement équivalent compris tasseaux bois de section adaptée et semelles haute et basse.
- Epaisseur **120mm**.
- **R=3,30m².k/w**.
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et DTU.
- Confection des joints par bandes autocollantes.
- ► **Particularités**
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux : Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés à l'initiative et charge du présent lot.
- Compris sujétions d'habillage des tableaux, linteaux et tablettes compris tous renforts, meubles salle d'eau, etc... nécessaires suivant plans et caractéristiques du projet.
- Traitement des embrasures.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.

06.2.02 Cloisons de doublage 140 + BA13 AQUAPANEL avec isolant

Métrés : au m².

Localisation

- Suivant indications des plans.
- L'ensemble des doublages des murs extérieurs des locaux de l'extension,
- Doublage de la couverture condamnée dans entrée logement communal.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

Nature de l'ouvrage

- Doublage thermo-acoustique système **AQUAPANEL** de chez **KNAUF** ou équivalent,
- Sur toute la hauteur, jusqu'en sous face de la couverture
- ► Ossature
- Ossature métallique par montants et rails Stil M48 / M70 / M90 ou équivalent.
- Montants simples ou montants doublés dos à dos, entraxe suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Au-delà de la hauteur maximum correspondant à l'ossature mise en œuvre, une patte à scellement sera utilisée pour relier le mur et l'ossature.
- Parement 1 plaque **BA13 AQUAPANEL** suivant la localisation
- Les plaques seront prolongées de 10cm au-dessus des plafonds
- Etanchéité à l'air entre le rail bas et le sol assuré par interposition d'un ruban mousse.
- Joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.
- Joint mastic acrylique contre les menuiseries
- Le pied de cloisons sera protégé par un rail plastique en "U" de section identique cloison.
- En pièces humides, il sera interposé, entre le sol et le rail, un mastic du type BOSTIK P 30.41 et feuille de polyane épais.
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- ► Isolation
- Isolation par panneaux de verre semi rigide type **GR 32** roulé revêtu Kraft de chez **ISOVER** en **140mm** d'épaisseur ou similaire **sur toute la hauteur**
- **Coefficient R=4,35m²C/W.**
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et du DTU
- Confection des joints par bandes autocollantes
- ► Particularités
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux : Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés à l'initiative et charge du présent lot.
- Compris sujétions d'habillage des tableaux, linteaux et tablettes compris tous renforts, meubles salle d'eau, etc... nécessaires suivant plans et caractéristiques du projet.
- Traitement des embrasures.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.

06.2.02 VARIANTE - Cloisons de doublage 145 + BA13 AQUAPANEL avec isolant bois

Métrés : au m².

Localisation

- Suivant indications des plans.
- L'ensemble des doublages des murs extérieurs des locaux de l'extension,
- Doublage de la couverture condamnée dans entrée logement communal.

Nature de l'ouvrage

- Doublage thermo-acoustique système **AQUAPANEL** de chez **KNAUF** ou équivalent,
- Sur toute la hauteur, jusqu'en sous face de la couverture
- ► Ossature
- Ossature métallique par montants et rails Stil M48 / M70 / M90 ou équivalent.
- Montants simples ou montants doublés dos à dos, entraxe suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Au-delà de la hauteur maximum correspondant à l'ossature mise en œuvre, une patte à scellement sera utilisée pour relier le mur et l'ossature.
- Parement 1 plaque **BA13 AQUAPANEL** suivant la localisation
- Les plaques seront prolongées de 10cm au-dessus des plafonds
- Etanchéité à l'air entre le rail bas et le sol assuré par interposition d'un ruban mousse.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

- Joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.
- Joint mastic acrylique contre les menuiseries
- Le pied de cloisons sera protégé par un rail plastique en "U" de section identique cloison.
- En pièces humides, il sera interposé, entre le sol et le rail, un mastic du type BOSTIK P 30.41 et feuille de polyane épais.
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- ► Isolation
- Isolation par panneaux de fibre de bois de type **ISONAT.PLUS 55 FLEX H** de chez **ISONAT** ou techniquement équivalent compris tasseaux bois de section adaptée et semelles haute et basse.
- Epaisseur **145mm**.
- **R=4,00m².k/w**.
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et DTU.
- Confection des joints par bandes autocollantes.
- ► Particularités
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux : Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés à l'initiative et charge du présent lot.
- Compris sujétions d'habillage des tableaux, linteaux et tablettes compris tous renforts, meubles salle d'eau, etc... nécessaires suivant plans et caractéristiques du projet.
- Traitement des embrasures.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.

06.2.03 Doublage en plaque sur ossature

Métrés : au m².

Localisation

- Mur de refend entre sanitaires PMR/SAS d'entrée et salle conseil municipal,

Nature de l'ouvrage

- ► Système
- Système de **AQUAPANEL** chez **KNAUF** ou équivalent.
- Ossature métallique.
- Montants simples ou montants doublés dos à dos, entraxe suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Lisses télescopiques type OPTIMA et appuis OPTIMA 2
- Entraxe des montants suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Etanchéité à l'air entre le rail bas et le sol assuré par interposition d'un ruban mousse.
- Joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.
- ► Parement
- Parement 1 plaque **AQUAPANEL INDOOR** de 13mm d'épaisseur.
- Classement au feu : A2-s1d0.
- ► Isolation
- Isolation par panneaux de verre semi rigide type **GR 32** roulé revêtu Kraft de chez **ISOVER** en **45mm** d'épaisseur ou similaire
- **Coefficient R=1,40m²C/W**.
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et du DTU
- Confection des joints par bandes autocollantes
- ► Mise en œuvre
- Conforme à l'Avis technique du procédé et aux recommandations du fabricant.
- Le pied de cloisons sera protégé par un rail plastique en "U" de section identique cloison.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- ► **Particularités**
- Il sera intégré dans les cloisons pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- Compris sujétions d'habillage des tableaux, linteaux et tablettes compris tous renforts si nécessaires.
- Ouvrage complet.

06.2.03 VARIANTE - Doublage en plaque sur ossature

Métrés : au m².

Localisation

- Mur de refend entre sanitaires PMR/SAS d'entrée et salle conseil municipal,

Nature de l'ouvrage

- ► **Système**
- Système de **AQUAPANEL** chez **KNAUF** ou équivalent.
- Ossature métallique.
- Montants simples ou montants doublés dos à dos, entraxe suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Lisses télescopiques type OPTIMA et appuis OPTIMA 2
- Entraxe des montants suivant hauteur et prescriptions du fabricant.
- Etanchéité à l'air entre le rail bas et le sol assuré par interposition d'un ruban mousse.
- Joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.
- ► **Parement**
- Parement 1 plaque **AQUAPANEL INDOOR** de 13mm d'épaisseur.
- Classement au feu : A2-s1 d0.
- ► **Isolation**
- Isolation par panneaux de fibre de bois de type **ISONAT.PLUS 55 FLEX H** de chez **ISONAT** ou techniquement équivalent compris tasseaux bois de section adaptée et semelles haute et basse.
- Epaisseur **40mm**.
- **R=1,10m².k/w**.
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et DTU.
- Confection des joints par bandes autocollantes.
- ► **Mise en œuvre**
- Conforme à l'Avis technique du procédé et aux recommandations du fabricant.
- Le pied de cloisons sera protégé par un rail plastique en "U" de section identique cloison.
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Il sera intégré dans les cloisons, pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou l'incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- ► **Particularités**
- Il sera intégré dans les cloisons pour permettre la fixation des appareils sanitaires, des traverses en bois ou incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- Compris sujétions d'habillage des tableaux, linteaux et tablettes compris tous renforts si nécessaires.
- Ouvrage complet.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

06.2.04 Cloison 100mm type 98/48 KNAUF

Métrés : au m².

Localisation

- L'ensemble des cloisons et allèges de distribution dans bâtiment existant et dans extension.

Nature de l'ouvrage

- Cloison système **AQUAPANEL98/48** de chez **KNAUF** ou équivalent
- Toute hauteur entre plancher
- **Indice d'affaiblissement acoustique entre sanitaires et bureaux créés ≥ 47dB.**
- **Degré Coupe-Feu : EI60**
- ► Ossature et parement
- Ossature métallique par montants et rails :
- Ossature Stil ML 48-50
- Montant double ou simple suivant la hauteur de cloison
- Entraxe des montants suivant la hauteur des cloisons
- Parement **2 plaques BA13 QUAPANEL INDOOR sur chaque face.**
- Etanchéité à l'air entre le rail bas et le sol assuré par interposition d'un ruban mousse.
- Joint mastic acrylique sous la dernière plaque de chaque parement.
- Mise en œuvre conforme à l'Avis technique du procédé et aux recommandations du fabricant.
- Le pied de cloisons sera protégé par un rail plastique en "U" de section identique cloison.
- En pièces humides, il sera nécessaire d'interposer, entre le sol et le rail, un mastic du type BOSTIK P 30.41 et feuille de polyane épais.
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Il sera intégré dans les cloisons pour permettre la fixation des appareils sanitaires et du mobilier menuisé, des traverses en bois ou incorporation de supports métalliques spéciaux. Emplacement à définir en coordination avec les lots concernés.
- ► Isolation
- Isolation par panneaux de verre semi rigide type **PAR PHONIC** de chez **ISOVER** en 45mm
- Mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant.

06.2.05 Coffres d'habillage et soffites

Métrés : au ml.

Localisation

- L'ensemble des portes

Nature de l'ouvrage

- Coffre système **AQUAPANEL** de chez **KNAUF** ou équivalent.
- Ossature métallique par montants et rails adaptée aux contraintes mécaniques.
- Parement 2 plaques type **AQUAPANEL INDOOR** de 12.5mm sur face extérieure
- Mise en œuvre conforme à l'Avis technique du procédé et aux recommandations du fabricant.
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).
- Isolation par panneaux de laine de verre semi rigide type **GR 32 45mm** de chez **ISOVER**
- Indice d'affaiblissement acoustique > 35dB

06.2.06 Pose de blocs portes

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

Métrés : au ml.

Localisation

- L'ensemble des coffres et soffites verticaux et horizontaux (Prévision).

Nature de l'ouvrage

- Pose des blocs portes fournis par le lot menuiserie dans l'ensemble des cloisons et ouvrages en plâtrerie

06.2.07 Habillage des bâti supports

Métrés : au ml.

Localisation

- Dans sanitaires PMR.

Nature de l'ouvrage

- Coffre système **AQUAPANEL** de chez **KNAUF** ou équivalent.
- Ossature métallique par montants et rails Hydrostil + 500h. Les montants seront doublés dos à dos, entraxes suivant hauteur sous plafond.
- Nombre de plaque par parement : 2 plaques **AQUAPANEL INDOOR** de 12.5mm
- Joints traités selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + enduit).

06.2.08 Raccords divers

Métrés : au ml.

Localisation

- Partout ou nécessaire.

Nature de l'ouvrage

- Sont dus tous les raccords et rebouchages nécessaires après passage des différents corps d'état.

06.3 PLAFONDS ET FAUX-PLAFONDS

06.3.01 Plafonds en plaque de plâtre EI 60

Métrés : au ml.

Localisation

- Plafonds de l'ensemble des locaux dans mairie dans bâtiment existant.
- Plafonds du local archives, sas d'entrée et sanitaires PMR

Nature de l'ouvrage

- Plafond horizontal, système **Placostil** sur fourrures Stil F530 ou équivalent
- **EI 60**

- ► Ossature et parement

- Ossature avec fourrures Stil F530 et suspentes

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

- Fixations mécaniques sous ouvrages en maçonnerie, en règle générale par utilisation de système de fixation agréés par le fabricant.
- Entraxes entre profilés suivant portées et prescriptions du fabricant.
- Hauteur de plénum suivant indications des plans et prescriptions du fabricant en particulier pour le respect des fonctions CF ou PF du plafond. (60mm mini)
- Traitement des joints selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + joints + ponçage).

- Parement 1 Ba 18

- ► Isolation

- Isolation par panneaux de laine de verre semi rigide type **IBR revêtu Kraft** de chez **ISOVER** en **60mm R=1.85m².K/W**
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et du DTU
- Confection des joints par bandes autocollantes

06.3.01 VARIANTE - Plafonds en plaque de plâtre EI 60

Métrés : au ml.

Localisation

- Plafonds de l'ensemble des locaux dans mairie dans bâtiment existant.
- Plafonds du local archives, sas d'entrée et sanitaires PMR

Nature de l'ouvrage

- Plafond horizontal, système **Placostil** sur fourrures Stil F530 ou équivalent
- **EI 60**

- ► Ossature et parement

- Ossature avec fourrures Stil F530 et suspentes
- Fixations mécaniques sous ouvrages en maçonnerie, en règle générale par utilisation de système de fixation agréés par le fabricant.
- Entraxes entre profilés suivant portées et prescriptions du fabricant.
- Hauteur de plénum suivant indications des plans et prescriptions du fabricant en particulier pour le respect des fonctions CF ou PF du plafond. (60mm mini)
- Traitement des joints selon la technique et avec les produits du fabricant (bandes + joints + ponçage).

- Parement 1 Ba 18

- ► Isolation

- Isolation par panneaux de fibre de bois de type **ISONAT.PLUS 55 FLEX H** de chez **ISONAT** ou techniquement équivalent compris tasseaux bois de section adaptée et semelles haute et basse.
- Epaisseur **60mm**.
- **R=1,65m².k/w**.
- Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant et DTU.
- Confection des joints par bandes autocollantes.

06.3.02 Faux plafond acoustique type "ULTIMA OP"

Métrés : au m².

Localisation

- Suivant indications des plans.
- Salle du conseil municipal.
- Bureau Maire.
- Espace Mairie Secrétariat.

Lot 06 : Plâtrerie – Plafonds et Isolation

- SAS.
- Dégagement.
- Sanitaires PMR

Nature de l'ouvrage

- Panneaux rigides autoportants en laine de roche volcanique à forte absorption acoustique, revêtu d'un voile minéral sur la face apparente et d'un voile minéral naturel sur la contre face (côté plénum).
- Type de matériau : **ARMSTRONG**, coloris, au choix de l'architecte dans la gamme **ULTIMA + OP** ou équivalent.
- Epaisseur **20 mm**
- Dimensions **600 x 600**.
- Résistance thermique : **R = 0.71 m²K/W**.
- Réaction au feu **MO (Euroclasse A2-s1, d0)**.
- Indice d'absorption acoustique **aw NRC = 1,00 - Classe A**
- Ossature constituée de profils porteurs et entretoise avec fond noir de type **MICROLOOK BE - SILHOUETTE** de chez **ARMSTRONG** ou équivalent, compris ossature primaire si besoin et sujétions de découpe.
- Sujétions d'accessibilité nécessaires.
- Coordination pour incorporation des réseaux des lots techniques
- Sujétion d'habillage des retombées verticales en plaques de plâtre sur ossature métallique à chaque changement de hauteur de faux plafond.
- A la charge du présent lot : La réalisation, d'un joint acrylique, souple, étanche et fongicide de finition périphérique entre différents revêtements muraux sur cloisons et cornières de rive des plafonds suspendus.
- Compris joues verticales et bandes périphériques en plaque de plâtre standard BA13 sur ossature adaptée aux matériaux employés (compris bandes, joints, etc...).
- Toutes sujétions de réservations pour incorporation des bouches de VMC et des luminaires incluses.
- Ouvrage complet.